



GRILLE DES USAGES						
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone			
			Zone AP-1			
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	PB - parcs, équipements récréatifs	-			
AGRICOLE	AA - agriculture	-				

GRILLE DES NORMES			Zone AP-1	
			Groupe Public	Autres groupes
			NORMES	IMPLANTATION
marge avant d'un terrain d'angle ou transversal				
marge de recul latérale min. (mètres)	3	6		
marge de recul arrière min. (mètres)	10	3		
BÂTIMENT	hauteur minimale (étages)	1		1
	hauteur maximale (étages)	2		1
	hauteur maximale (mètres)	10		10
	exhaussement maximal (mètres)			
	façade minimale (mètres)			
	profondeur minimale (mètres)			
	superficie min. au sol (mètres carrés)	50		
RAPPORTS	coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	0,3		0,25
	coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire			
AUTRES NORMES	PIIA			
	PAE			
DIVERS	AMENDEMENT			
Notes particulières et autres dispositions :				

